



Date limite le 9 juin 2018

Aide à l'édition 2018, 2e appel à projets

Le 2e appel à projets du Fonds régional d'aide à l'édition, le dispositif porté par la Région Auvergne-Rhône-Alpes en faveur des maisons d'édition, est fixé au 9 juin 2018.

En 2018, la Région Auvergne-Rhône-Alpes a mis en place le Fonds régional d'aide à l'édition, destiné à maintenir et valoriser une production éditoriale riche et de qualité. Il s'articulera autour de trois commissions annuelles.

Les demandes d'aide à l'édition pour la **2e commission** doivent être déposées le **9 juin 2018 au plus tard**.

Réunion des commissions de sélection les 10 et 11 septembre 2018

Documents à télécharger

La fiche technique : [Le Fonds régional d'aide à l'édition – Pdf](#)

Le formulaire de demande :

[Demande d'aide à l'édition – fichier Pdf](#)

[Demande d'aide à l'édition – fichier Word](#)

Informations

Stéphanie Thomas pour les départements 03 / 15 / 43 / 63 :

Tél. : 04 73 31 96 62

Mail : stephanie.thomas@auvergnerhonealpes.fr

Sylvie Monfray pour les départements 01 / 07 / 26 / 38 / 42 / 69 / 73 / 74 :

Tél. : 04 26 73 53 23

Mail : sylvie.monfray@auvergnerhonealpes.fr

Les aides à l'édition

Retrouvez plus d'informations sur les aides destinées aux maisons d'édition : [ici](#).

Dernière édition : 12 févr. 2026 à 11:45

<https://auvergnerhonealpes-livre-lecture.org/articles/aide-a-l-edition-2018-2e-appel-a-projets>